

Axe 1. Structurer et améliorer la chaîne de services touristiques

Chantier 1.1

Définir une organisation touristique

1. Concentrer les moyens au service de l'action touristique

2. Construire un projet touristique unifié

3. Développer la veille sectorielle

Chantier 1.2

Monter en compétences et développer les partenariats

4. Mutualiser et décloisonner les compétences locales

5. S'enrichir des compétences extra-locales

Chantier 1.3

Améliorer l'offre de services touristiques

6. Intégrer les services touristiques

7. Mettre en place une démarche qualité

Axe 2. Affirmer un positionnement fort et se démarquer

Chantier 2.1

Faire destination

8. Définir et opérationnaliser un branding territorial commun

9. Impliquer l'ensemble de l'écosystème dans la promotion du territoire

Chantier 2.2

Innover, animer et mettre en scène la destination

10. Dynamiser l'innovation des acteurs

11. Valoriser les atouts du territoire

12. Densifier l'offre touristique, culturelle et de loisirs

Axe 3. S'inscrire dans une démarche de développement et d'aménagement du territoire

Chantier 3.1

Veiller à l'attractivité touristique des aménagements urbains et paysagers

13. Mener des actions de sensibilisation auprès des services et collectivités concernés pour l'amélioration des espaces publics et paysagers

14. Être actif dans les prises de décision sur les questions de mobilités et d'itinérances, s'inscrivant dans la cadre du plan de mobilité de Charleroi Métropole

Chantier 3.2

Consolider les fondamentaux

15. Assurer un maillage territorial et l'adaptation de l'offre d'hébergement aux clientèles cibles

16. Favoriser le développement d'une offre de restauration de qualité et travailler les circuits courts de proximité